



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2015
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-septième session

8-11 mars 2016

Point 4 f) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information : statistiques du commerce international et de la mondialisation économique

Statistiques du commerce international et de la mondialisation économique

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application de la décision 2015/216 du Conseil économique et social et de la pratique établie. À sa quarante-sixième session, la Commission de statistique a créé un nouveau groupe d'experts, qu'elle a chargé d'élaborer un manuel sur un système élargi de comptabilité internationale et mondiale, et a recommandé la création d'un groupe de travail intersecrétariats pour coordonner les travaux dans le domaine du commerce international et de la mondialisation économique. Ce rapport présente l'évolution récente des statistiques du commerce international et de la mondialisation de l'économie, les grandes lignes du manuel ainsi que les programmes de travail provisoires du nouveau groupe d'experts et du groupe de travail intersecrétariats. La Commission de statistique est invitée à prendre note de ce rapport.

* E/CN.3/2016/1.



I. Introduction

1. À sa quarante-sixième session, la Commission de statistique a souscrit à la proposition du Groupe des Amis de la présidence sur la mesure du commerce international et de la mondialisation économique de rédiger un manuel sur un système élargi de comptabilité internationale et mondiale, qui servira de cadre à la mesure du commerce international et de la mondialisation de l'économie (voir E/2015/24, chap. I.C. décision 46/107). Ce manuel devrait mettre à profit les travaux déjà effectués dans ce domaine, notamment sous les auspices de la Commission économique pour l'Europe (CEE), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), et devrait traiter les questions du croisement des microdonnées relatives aux entreprises avec les statistiques du commerce international, ainsi que de l'intégration des dimensions économique, environnementale et sociale des échanges et de la mondialisation comme un prolongement du Système de comptabilité nationale 2008¹ et du Système de comptabilité environnementale et économique 2012.

2. Toujours dans cette décision, la Commission de statistique, tout en approuvant la proposition de rédiger un manuel, a accepté certaines priorités du programme de travail dans le domaine des statistiques du commerce international et de la mondialisation économique, à savoir a) promouvoir la création d'un registre mondial des groupes d'entreprises, en s'inspirant du projet en cours de registre statistique des groupes d'entreprises multinationaux EuroGroups; b) améliorer la mesure de l'hétérogénéité des entreprises en poursuivant l'élaboration d'une classification des fonctions essentielles des entreprises; c) s'atteler aux anomalies dans les statistiques des échanges bilatéraux et les investissements étrangers directs (IED); et d) généraliser l'élaboration de tableaux mondiaux des ressources et des emplois et des entrées-sorties, le but étant d'étendre le champ couvert par la base de données de l'OCDE et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les échanges en valeur ajoutée. La Commission a fait sienne la recommandation de créer un groupe d'experts expressément chargé d'élaborer un manuel consacré à un système élargi de comptabilité internationale et mondiale, et souscrit à la proposition de créer un groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques du commerce international et de la mondialisation économique, qui aura pour mandat de coordonner les travaux dans ce domaine.

3. La partie suivante du présent rapport décrit le contexte de l'élaboration du manuel, donne un aperçu de son contenu, et indique quelques-unes des questions qui seront abordées en premier lieu. Le groupe d'experts qui appuiera l'élaboration du manuel et la création du groupe de travail intersecrétariats ainsi que son rôle de coordination sont examinés dans les parties IV et V, respectivement. La dernière partie a trait principalement aux prochaines étapes de ce processus.

II. Manuel sur un système élargi de comptabilité internationale et mondiale

4. Le manuel s'appuiera sur les rapports 2014 et 2015 du groupe des Amis de la présidence sur la mesure du commerce international et de la mondialisation

¹ ST/ESA/STAT/SER.F/2/Rev.5 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.08.XVII.29).

économique (E/CN.3/2014/7 et E/CN.3/2015/12) ainsi que sur les travaux de l'Équipe spéciale de la CEE sur la production mondiale, du groupe d'experts de l'OCDE sur les tableaux complets des ressources et des emplois et d'Eurostat sur les chaînes de valeur mondiales et la mondialisation de l'économie. Cette partie met en lumière les parties importantes de ces contributions.

5. Les chaînes de valeur mondiales ont été particulièrement mises en évidence dans un rapport d'Eurostat de 2013², où il est indiqué que, en raison de changements structurels dans l'économie mondiale, il est plus fréquent que de la valeur soit ajoutée à des produits et à des services dans deux pays ou plus avant leur utilisation finale. Ce nouveau système de production et de financement fragmenté sur le plan géographique et organisationnel nécessite des niveaux élevés de surveillance et de contrôle, une coordination plus précise de la logistique et le transfert de paramètres de conception d'une grande complexité. Les instructions nécessaires et bien coordonnées, aussi bien au sein des entreprises qu'entre elles, sont rendues possibles par l'informatisation des processus de conception et de fabrication, le faible coût de transmission de données et des logiciels perfectionnés pour gérer ce flux d'informations. De ce fait, la distance physique est de moins en moins un frein aux processus de segmentation et de relocalisation des activités économiques, ce qui a permis au système commercial international de devenir plus dynamique, plus souple, plus adaptable et plus complexe. Produire pour des marchés mondiaux offre des possibilités d'échelle – même dans des segments étroits de la chaîne de valeur – qui n'existaient pas lorsque les marchés étaient uniquement locaux, nationaux ou régionaux.

A. Contexte

6. Le manuel s'inspirera des travaux du groupe des Amis de la présidence, lequel a conclu que l'amélioration des statistiques était nécessaire et devrait permettre de mieux connaître le rôle que le secteur externe joue dans l'économie d'un pays donné, le niveau d'ouverture de ses marchés intérieur et extérieur et les incidences de l'ouverture sur les avancées sociales, économiques et environnementales, y compris le niveau et la qualité de l'emploi. Les pays développés, émergents et en développement ont besoin de données plus nombreuses et de meilleure qualité : des statistiques reliées entre elles sont nécessaires pour des économies qui le sont également et tous les pays peuvent bénéficier d'une meilleure connaissance des liens qui les unissent.

7. Comme indiqué dans le rapport de 2015 des Amis de la présidence, les décideurs et les négociateurs commerciaux doivent comprendre les avantages et les risques internationaux en étant en mesure de « lire » les chaînes de valeur mondiales et de connaître les contributions particulières que d'autres pays apportent aux réseaux de production auxquels participent leurs entreprises nationales (voir par. 6). L'approche fondée sur les chaînes de valeur mondiales a été proposée par la communauté statistique internationale comme le meilleur moyen de mesurer l'interdépendance des économies en ce qui concerne l'emploi, les qualifications, la compétitivité internationale et la création de valeur ajoutée, de revenus et d'emplois.

² Voir Timothy J. Sturgeon, *Global value chains and economic globalization: towards a new measurement framework* (Les chaînes de valeur mondiales et la mondialisation de l'économie : vers un nouveau cadre de mesure) (Eurostat, mai 2013). Disponible à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/54610/4463783/Sturgeon-report-Eurostat>.

D'amont en aval, les activités liées aux chaînes de valeur mondiales peuvent être classées en grandes étapes de la production, de la recherche et la conception à la logistique, jusqu'à la commercialisation et la vente, en passant par la fabrication. Dans une chaîne de valeur mondiale, bon nombre de tâches sont « délocalisées », soit dans les filiales de l'entreprise établies à l'étranger, soit chez des sous-traitants. C'est cette intégration économique internationale de la production et du commerce et de leur gouvernance, apparue récemment, qu'il convient de mieux mesurer et analyser, y compris les avantages, les coûts et les risques liés à la participation aux chaînes de valeur mondiales.

8. Le manuel peut faire fond sur les recommandations et orientations énoncées dans le « Guide pour la mesure de la production mondiale » de la Commission économique pour l'Europe³. Ce guide, qui a été publié à la fin de 2015, fournit de précieuses indications sur le fonctionnement et la mesure des chaînes de valeur mondiales. Il présente une typologie des accords de production mondiale et décrit les principes relatifs à la propriété au sein d'une entreprise multinationale, ainsi qu'à la propriété des produits de la propriété intellectuelle dans le cadre de la production mondiale. Il porte également sur les difficultés liées aux sources de données et à la compilation des données, en accordant une attention particulière aux grandes entreprises complexes.

9. Le manuel peut en outre s'appuyer sur les travaux présentés à la Conférence internationale sur la mesure du commerce international et de la mondialisation économique, qui s'est tenue à Aguascalientes (Mexique) du 29 septembre au 1^{er} octobre 2014⁴. À titre d'exemple, il peut se fonder sur le modèle de référence de chaîne de valeur afin de procéder à de nouveaux regroupements des catégories de base de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI). Ces regroupements fourniraient des informations supplémentaires fondées sur la délocalisation de certaines fonctions économiques, l'utilisation d'intrants intermédiaires, les classes de base de biens produits et les types de marchés finaux. La nécessité de faire ces distinctions s'explique par le fait qu'il n'est pas possible, dans la classification CITI sous sa forme actuelle, de déterminer les principales différences entre les entreprises qui travaillent au plan national ou international. Le regroupement des entreprises dans des groupes de nature identique permettrait d'améliorer sensiblement la structure comptable des tableaux des ressources et des emplois aux fins de l'analyse des chaînes de valeur mondiales; et les regroupements pourraient se faire par secteur, position dans la chaîne logistique, marché final et ampleur de l'utilisation de certaines fonctions économiques qui sont délocalisées.

10. Les travaux du groupe d'experts de l'OCDE sur les tableaux complets des ressources et des emplois portent sur les méthodes d'estimation des échanges en valeur ajoutée. Conformément au mandat du groupe d'experts⁵, il est indiqué notamment que la mondialisation fait évoluer rapidement des hypothèses de longue date concernant l'homogénéité relative des fonctions de production (coefficients techniques tirés des tableaux des entrées-sorties) d'unités classées dans une activité industrielle donnée, ce qui est de façon implicite une hypothèse sous-jacente utilisée

³ Disponible à l'adresse suivante : http://www.unece.org/fileadmin/DAM/stats/documents/ece/ces/bur/2014/Guide_to_Measuring_Global_Production_-_CES.pdf.

⁴ On trouvera des informations plus détaillées à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/trade/events/2014/mexico/default.asp> (en anglais et en espagnol).

⁵ Voir http://www.oecd.org/sti/ind/tiva/eSUTs_TOR.pdf.

pour créer des indicateurs fondés sur les entrées-sorties. La prévalence croissante de nouveaux types d'entreprises, tels que les producteurs « sans usine » et les entreprises de transformation à façon, et la tendance croissante à la spécialisation horizontale, par opposition à la spécialisation verticale, en particulier en ce qui concerne les filiales des firmes multinationales, ont fondamentalement remis en question ces hypothèses. C'est pourquoi le groupe d'experts de l'OCDE est à la recherche de la meilleure manière de subdiviser la classification des entreprises selon des caractéristiques (telles que la participation aux chaînes de valeur mondiales), ce qui rendra ces sous-groupes plus homogènes.

11. Compte tenu des travaux mis en exergue ci-dessus, une approche fondée sur les chaînes de valeur mondiales semble appropriée pour le manuel sur un système élargi de comptabilité internationale et mondiale, étant donné que les chaînes de valeur mondiales dépassent les frontières géographiques et regroupent des activités économiques, des biens et des services échangés à l'échelle mondiale qui appartiennent à la chaîne. La mesure des interdépendances économiques (concernant l'investissement, la création d'emplois, les revenus et la propriété intellectuelle) au sein des pays et entre les pays – entre la conception en amont et l'assemblage en aval – nécessite de mesurer les chaînes de valeur mondiales. De même, si nous voulons comprendre les interdépendances au sein des pays et entre les pays pour ce qui est des distributeurs et des prestataires de services financiers et non financiers d'envergure mondiale, ainsi que des entreprises intégrées horizontalement, les chaînes de valeur mondiales sont le cadre d'organisation approprié.

12. Le fait que l'accent soit mis à l'heure actuelle sur les chaînes de valeur mondiales a d'importantes conséquences pour l'unité de mesure et les procédures d'estimation et de collecte des données afférentes. La plupart des décisions clés des fabricants mondiaux et des prestataires de services mondiaux sont prises au niveau de l'entreprise plutôt qu'au niveau de l'établissement ou de l'usine. Cela signifie que pour les entreprises multinationales, les données relatives aux bénéficiaires, à la recherche-développement, au prix de transfert et à la fixation des prix des produits finals, à la conception, au financement, à la publicité et aux autres liens dans les chaînes de valeur mondiales ne sont disponibles qu'au niveau mondial de l'entreprise.

B. Système élargi de comptabilité internationale et mondiale

13. Un système élargi de comptabilité internationale et mondiale est considéré comme un compte satellite du Système de comptabilité nationale 2008 et du Système de comptabilité environnementale et économique 2012, conformément à un certain nombre d'études, de directives et de rapports récents sur la mondialisation⁶, lesquels ont fait valoir que pour les questions liées à de nouvelles notions ou définitions, telles que le traitement des transactions et les positions des entreprises mondiales dans leur ensemble, « le moyen le plus simple sera probablement de recourir à des tableaux supplémentaires ». Le « Guide pour la mesure de la production mondiale » formule des suggestions semblables dans ses recommandations concernant les travaux futurs. À sa quatorzième session, qui s'est tenue à Genève du 7 au 9 juillet 2015, le groupe d'experts de la CEE sur la

⁶ Disponible, par exemple, à l'adresse http://www.unece.org/publication/impact_of_globalization_on_national_accounts.html.

comptabilité nationale chargé de la mesure de la production mondiale a également suggéré, étant donné que les nouveaux concepts associés à la mondialisation sont de plus en plus difficiles à traiter dans le cadre de la comptabilité nationale, que ceux-ci pourraient être testés dans des comptes satellites⁷.

14. Les comptes satellites ont l'avantage d'offrir un cadre supplémentaire pour l'élaboration de nouvelles mesures, sans surcharger ni réduire la précision ou la cohérence de la comptabilité de base. Étant donné que ces comptes satellites seraient un prolongement du système actuel de comptabilité nationale, de balance des paiements et de comptabilité économique et environnementale, ils peuvent fournir un cadre de comptabilité intégré, cohérent et complet établissant des corrélations entre les nouvelles mesures de la mondialisation, telles que les échanges en valeur ajoutée, et les études récentes sur la mondialisation.

15. Le système élargi de comptabilité internationale et mondiale s'efforcera d'être cohérent avec la comptabilité de base du Système de comptabilité nationale 2008 et du Système de comptabilité environnementale et économique 2012. À cet égard, le système élargi de comptabilité internationale et mondiale permettra d'améliorer sensiblement la pertinence des statistiques économiques, environnementales et sociales. On s'attend à ce que les décideurs, les analystes en organisation, les chercheurs et les investisseurs puissent tirer parti du vaste ensemble d'outils d'analyse fondés sur le système élargi de comptabilité internationale et mondiale, la comptabilité nationale, la balance des paiements et la comptabilité environnementale et économique étant au cœur de ce système.

16. Plus précisément, le système élargi de comptabilité internationale et mondiale, en tant que compte satellite, fournira une présentation intégrée des comptes et des tableaux qui offrent un cadre intégré international et mondial pour la décomposition et le recoupement des données relatives à la production, aux revenus, aux dépenses, aux éléments d'actif et de passif et aux transactions économiques et environnementales dans l'ensemble des régions, pays et secteurs. On s'attend à ce que ces comptes et tableaux fournissent des subdivisions supplémentaires des entrées internationales existantes dans la comptabilité de base, par exemple, des décompositions des exportations et des importations selon les caractéristiques des exportateurs. En outre, ils devraient permettre d'effectuer des recoupements à l'échelle mondiale, avec un nouveau champ et de nouvelles notions pour la comptabilité de base, tels que le recoupement des tableaux mondiaux des ressources et des emplois avec des tableaux nationaux complets, ce qui permettrait une décomposition des balances commerciales et bilatérales selon la valeur ajoutée.

III. Groupe d'experts sur les statistiques du commerce international et de la mondialisation économique

17. La Commission de statistique a décidé de créer un groupe d'experts expressément chargé de l'élaboration d'un manuel consacré au système élargi de comptabilité internationale et mondiale, et proposé que ce groupe soit un prolongement du groupe des Amis de la présidence tout en étant ouvert à d'autres pays. Tous les membres du groupe des Amis de la présidence ont reconfirmé leur statut de membre du groupe d'experts nouvellement créé. Le Kazakhstan et le

⁷ Voir <http://www.unece.org/index.php?id=37893#/>.

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui avaient tous deux exprimé leur intérêt à cet égard à la quarante-sixième session de la Commission, sont également devenus membres. L'Irlande a été choisie pour assumer la présidence du groupe d'experts. La liste des membres de la Commission figure dans l'annexe au présent rapport.

18. La première réunion du groupe d'experts se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies du 26 au 28 janvier 2016. Le mandat du groupe d'experts et son programme de travail seront examinés lors de cette réunion. Les recommandations qui seront formulées à l'issue de cette réunion seront présentées dans un document d'information relatif au présent rapport.

IV. Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques du commerce international et de la mondialisation économique

19. À sa quarante-sixième session, la Commission de statistique a en outre souscrit à la proposition de créer un groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques du commerce international et de la mondialisation économique, qui sera notamment chargé de coordonner les travaux des diverses organisations internationales et régionales dans ce domaine. Le groupe de travail intersecrétariats sera également chargé de promouvoir la mise en place de bases de données internationales, régionales et nationales pour les statistiques du commerce international et de la mondialisation économique; et de coordonner et promouvoir les activités de renforcement des capacités en vue d'améliorer ces statistiques au niveau microéconomique et, du même coup, les chiffres des statistiques macroéconomiques.

20. Les membres du groupe de travail intersecrétariats sont les suivants : Eurostat, le Fonds monétaire international, l'OCDE, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, la CEE, la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et l'OMC. La première réunion du groupe de travail intersecrétariats se tiendra au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 29 janvier 2016. Le mandat du groupe et son programme de travail seront examinés lors de cette réunion. Les recommandations qui seront formulées à l'issue de cette réunion seront présentées dans un document d'information relatif au présent rapport.

V. Prochaines étapes

21. Les décisions qui seront prises à la réunion du groupe d'experts en janvier 2016 permettront de déterminer son programme de travail. Compte tenu de la décision prise par la Commission de statistique en 2015, il faut s'attendre à ce que le programme de travail comporte des mesures propres à faire progresser la rédaction du manuel, ainsi que des mesures susceptibles de faire progresser la création d'un registre mondial des groupes d'entreprises, à améliorer la mesure de l'hétérogénéité des entreprises dans le cadre des chaînes de valeur mondiales, à s'atteler aux anomalies dans les statistiques des échanges bilatéraux et des investissements et à généraliser l'élaboration de tableaux mondiaux des ressources

et des emplois, en s'inspirant des travaux effectués par l'OCDE en lien avec la base de données de l'OCDE/OMC sur les échanges en valeur ajoutée.

22. La Commission de statistique est invitée à prendre note du présent rapport.

Annexe

Membres du groupe d'experts sur les statistiques du commerce international et de la mondialisation économique

<i>Afrique :</i>	Afrique du Sud, Cabo Verde, Maroc et Ouganda
<i>Amériques :</i>	Canada, Colombie, Costa Rica, États-Unis d'Amérique et Mexique
<i>Asie :</i>	Chine, Inde, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, République de Corée, Thaïlande et Viet Nam
<i>Europe :</i>	Irlande (présidence), Danemark, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
<i>Organisations :</i>	Commission économique pour l'Europe, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Fonds monétaire International, Office statistique de l'Union européenne (Eurostat), Organisation de coopération et de développement économiques et Organisation mondiale du commerce
<i>Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies :</i>	Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales
